

Conseil d'école – séance du 21 novembre 2024

AVIS n°6.5 / 2024

Le 21 novembre 2024, le Conseil d'école de l'Institut Agro Dijon s'est réuni sous la présidence de Jean-Marc Bournigal en visioconférence et en présentiel à Dijon.

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de présents : 12

Membres représentés (procuration) : 9

Quorum : 13

Point – Formation et Recherche

Avis – Subventions 2025 aux associations étudiantes

Visa

Vu la décision du 7 mars 2022 de la directrice générale de l'Institut Agro portant nomination des personnalités qualifiées à siéger au conseil d'école de l'Institut Agro Dijon ;

Vu l'avis de la CEVE du 14 novembre 2024.

Exposé des motifs

L'Institut Agro Dijon verse des subventions aux associations étudiantes de l'école via deux dispositifs :

- attribution d'une subvention annuelle communément appelé Fonds associatifs, c'est un financement propre de l'école destiné à participer au fonctionnement courant de l'association (en complément des éventuelles adhésions et autres financements) ;
- part de l'école dans la demande de subvention « soutien aux initiatives des associations étudiantes » (SIAE) du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, financée par la CVEC. C'est un financement destiné à des actions.

La décision qui vous est proposée dans cet avis porte sur le premier dispositif pour un montant total inscrit au budget initial de 32 000€.

Association	Subvention 2021	Subvention 2022	Subvention 2023	Subvention 2024	Attribution subvention 2025
ACAD	500 €	100 €	550 €	466 €	500 €
Agrologique	1 800 €	720 €	660 €	509 €	509 €
AGVV	500 €	500 €	460 €	390 €	460 €
Association sportive	11 500 €	11 500 €	10 580 €	9 327 €	9 680 €
BDE	8 500 €	8 500 €	7 820 €	9 327 €	9 680 €
BDE Gala	11 500 €	14 500 €	13 340 €	7 500 €	7 500 €
BDE Gala - accueil Gala	3 000 €				
BDE club Art		2 500 €	2 300 €		
Ingénieurs sans frontières	pas de demande	300 €	370 €	314 €	314 €
Robes Oranges et Noires		3 890 €	2 300 €	1 793 €	1 793 €
Solid'agro	800 €	500 €	460 €	424 €	350 €
Start'Agro	pas de demande	1 500 €	1 380 €	1 170 €	1 214 €
TOTAL	38 100 €	44 510 €	40 220 €	31 220 €	32 000 €

adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés

ou

à 21	voix POUR
à 0	voix CONTRE
à 0	voix ABSTENTION

Le président du conseil d'école de l'Institut Agro Dijon

Jean-Marc BOURNIGAL